



## SYNDICAT MIXTE OUVERT " Deux-Sèvres Numérique "

Comité syndical - Séance du vendredi 13 décembre 2024

DELIBERATION N°2024-26

### FINANCES

#### Mesures transitoires avant le vote du budget primitif 2025

Date de la convocation : 4 décembre 2024

Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires

Nombre de délégués présents : 16

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 18

**Vu** le Code général des collectivités territoriales pris en ses articles L.1411-5, L.1414-2, L.1612-1, L.3311-1 et L.3312-1 à L.3312-6, L.5721-1 et suivants ;

**Vu** la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique ;

**Vu** la loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2016 portant création du Syndicat Mixte Ouvert « Deux-Sèvres Numérique » ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2017 portant adhésion de la Communauté d'agglomération du Niortais au Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;

**Vu** la délibération n° 2018-8 A du 15 juin 2018 par laquelle le Comité syndical du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » a créé la Régie « Déploiement du réseau fibre optique en Deux-Sèvres » ;

**Vu** la délibération n° 2024-06 du 12 avril 2024 par laquelle le Comité syndical du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » a adopté le budget primitif du budget principal du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » ;

**Vu** la délibération n° 2024-07 du 12 avril 2024 par laquelle le Comité syndical du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » a adopté le budget primitif du budget annexe du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » ;

**Vu** l'avis favorable de la Régie « Déploiement du réseau fibre optique en Deux-Sèvres » en

date du 18 octobre 2024 ;

**Considérant qu'il est indispensable, pour assurer la continuité du service public, de pouvoir effectuer des dépenses et mettre en recouvrement les recettes sur les sections de fonctionnement et d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 du budget principal et du budget annexe ;**

**LE COMITE SYNDICAL du Syndicat Mixte Ouvert « Deux-Sèvres Numérique », après en avoir délibéré, DÉCIDE :**

**ARTICLE UNIQUE**

d'autoriser Monsieur le Président du Syndicat mixte ouvert « Deux-Sèvres Numérique » à :

- mettre en recouvrement les recettes, à engager, liquider et mandater les dépenses de la section de fonctionnement du budget principal et du budget annexe dans la limite de celles inscrites aux budgets de l'année précédente jusqu'à l'adoption du budget principal et du budget annexe 2025,

- à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget annexe dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, jusqu'à l'adoption du budget annexe de l'exercice 2025, selon la ventilation par chapitres et articles budgétaires précisée dans l'annexe jointe,

- à engager, liquider et mandater des dépenses pluriannuelles du budget annexe dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture et / ou de révision de l'autorisation de programme ou d'engagement,

- d'inscrire les crédits correspondants aux budgets de l'exercice 2025 lors de leur adoption.

Le Président,



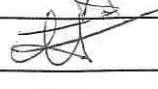
René BAURUEL



Préfecture des Deux-Sèvres  
REGULÉ  
16 DEC. 2024  
D2CL

Comité syndical SMO " Deux-Sèvres Numérique " du 13 décembre 2024  
Feuille de présence

Communauté de Commune ou Agglo	Nom et Prénom	Statut	Présence O/N	EMARGEMENT	Observations
Airvaudais et du val du Thouet	FOUILLET Olivier	T	N	Excusé	
Airvaudais et du val du Thouet	RICHARD Françoise	S			
Bocage Bressuirais	NOURISSON-ENOND Maryse	T	O	Visio	
Bocage Bressuirais	PETRAUD Gilles	T	O	Visio	
Bocage Bressuirais	LAGOGUEE Pascal	T	O	Visio	
Bocage Bressuirais	BUREAU Pierre	T			
Bocage Bressuirais	POUSIN Claude	S			
Bocage Bressuirais	MARY François	S			
Bocage Bressuirais	ROUE Rodolphe	S			
Bocage Bressuirais	PIERRE Gérard	S			
Haut Val de Sèvre	COSSET Joël	T	O	Visio	
Haut Val de Sèvre	MACE Erwan	T			
Haut Val de Sèvre	JOLLIT Daniel	S			
Haut Val de Sèvre	BARATON Damien	S			
Mellois en Poitou	CACLIN Philippe	T	O	Visio	
Mellois en Poitou	GRIFFAULT Sylvain	T			
Mellois en Poitou	RAGOT Nicolas	T	N	Excusé	
Mellois en Poitou	ROUXEL Patricia	S			
Mellois en Poitou	BINET Frédérique	S			
Mellois en Poitou	VALERY Nicolas	S			
Parthenay Gâtine	PERONNET Jany	T	O	Visio	
Parthenay Gâtine	BARDET Jean-Luc	T	O	Visio	
Parthenay Gâtine	ROBIN Pascale	T	O	Visio	
Parthenay Gâtine	GUERINEAU Louis Marie	S			
Parthenay Gâtine	PASQUIER Thierry	S			
Parthenay Gâtine	PRIEUR Jean Michel	S			
Thouarsais	DESSEVRES Pierre Emmanuel	T	O	Visio	
Thouarsais	BRUNET Martial	T	N	Excusé	
Thouarsais	MORICEAU Roland	T	O	Visio	
Thouarsais	GUILLOT Christophe	S			
Thouarsais	AIGRON Lionel	S			
Thouarsais	GUINUT Hélène	S			
Val de Gâtine	ATTOU Yves	T	N	Excusé	Donne pouvoir à Mr DUMOULIN Guillaume

Val de Gâtine	DUMOULIN Guillaume	T	O	Visio	A le pouvoir de Mr ATTOU Yves
Val de Gâtine	BECHY Sandrine	S			
Val de Gâtine	SISSOKO Ousmane	S			
CAN – Communauté d'agglomération du niortais	GUYON François	T	O	Visio	
CAN – Communauté d'agglomération du niortais	CANTEAU Alain	S			
Conseil départemental 79	BAURUEL René	T	O		
Conseil départemental 79	MISSIOUX M-Pierre	T	O		
Conseil départemental 79	GINGREAU François	T	O	Visio	
Conseil départemental 79	MAROLLEAU Thierry	T			
Conseil départemental 79	DELAGARDE Kim	T	N	Excuse	
Conseil départemental 79	RENAUDIN Sylvie	T			
Conseil départemental 79	POIRAUD Olivier	T			
Conseil départemental 79	BREMOND Philippe	T	O	Visio	A le pouvoir de Mme VINATIER Nathalie
Conseil départemental 79	BARILLOT Dorick	T			
Conseil départemental 79	MAUFFREY Philippe	T			
Conseil départemental 79	DUPEYROU Romain	T			
Conseil départemental 79	VINATIER Nathalie	T	N	Pouvoir	Donne pouvoir à Mr BREMOND Philippe
Conseil départemental 79	GERBAUD Estelle	S			
Conseil départemental 79	BRILLAUD Chantal	S			
Conseil départemental 79	GAILLARD Didier	S			
Conseil départemental 79	PAULIC Claire	S			
Conseil départemental 79	VACHON Séverine	S			
Conseil départemental 79	NIETO Rose Marie	S			
Conseil départemental 79	PONCELET Katia	S			
Conseil départemental 79	JUIN Guillaume	S			
Conseil départemental 79	RENOUX Jean-François	S			
Conseil départemental 79	CHAUVEAU Philippe	S			
Conseil départemental 79	MAHIET LUCAS Esther	S			
Conseil départemental 79	GELEE Maryline	S			

Prefecture des Deux-Sèvres  
RUE LE  
16 DEC. 2024  
02CL

Comité syndical du SMO "Deux-Sèvres Numérique" du...

SMO Budget Annexe - Ventilation des crédits d'investissement par chapitre et article budgétaire (hors emprunt)

Libellé	Niveau	Description	Total CP Voté 2024 sans reports, hors AP investissements	1 / 4 des investissements	Total CP Voté sur AP crédits de paiement 2024	Total investissement 2025 autorisé avant vote
Investissement	Section					
20	Chapitre	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 235 099</b>			
2031	Article	Frais d'études	99	25		25
2051	Article	Concessions et droits assimilés	1 235 000	308 750		308 750
21	Chapitre	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>123 000</b>			
2111	Article	Terrains nus	10 000	2 500		2 500
2151	Article	Installations complexes spécialisées	-			
2153	Article	Installations à caractère spécifique	113 000	28 250		28 250
23	Chapitre	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>19 373 700</b>			
2315	Article	Installations, matériel et outillage techniques	19 373 700	4 843 425	13 373 300	18 216 725
45811	Chapitre	<b>Opérations pour le compte de Vienne Numérique</b>	-			
45811	Article	Opérations pour le compte de Vienne Numérique	-			
<b>Total</b>			<b>20 731 799</b>	<b>5 182 950</b>		<b>18 556 250</b>